



**Saint-Constant**  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE SAINT-CONSTANT

**AVIS PUBLIC**

**AVIS DE RETRAIT DE LA DEMANDE DE PPCMOI NUMÉRO 2022-00030**

Avis est donné par la soussignée, aux personnes intéressées que, conformément à la résolution numéro 485-09-22 adoptée par le Conseil municipal lors de la séance ordinaire tenue le 20 septembre 2022, la demande de PPCMOI suivante a été retirée :

- Retrait de la demande de PPCMOI numéro 2022-00030 – Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) – Lots 2 429 965, 2 768 252 et 2 429 963 du cadastre du Québec - 155, rue Saint-Pierre;

Seule la date de publication sur le site Internet officiel de la Ville de Saint-Constant servira, le cas échéant, pour la computation des délais prévus par la Loi.

DONNÉ à Saint-Constant, ce 26 septembre 2022.



Me Sophie Laflamme, greffière  
Directrice des affaires juridiques



**Extrait du procès-verbal** de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Constant tenue au lieu ordinaire de ses séances, le **mardi 20 septembre 2022** à 19h30, à laquelle sont présents : mesdames et messieurs les conseillers David Lemelin, André Camirand, Chantale Boudrias, Sylvain Cazes, Johanne Di Cesare et Natalia Zuluaga Puyana formant le quorum requis par la Loi sous la présidence de monsieur le maire Jean-Claude Boyer.

Madame Nancy Trottier, directrice générale et Me Sophie Laflamme, greffière sont présentes.

**485-09-22**

RETRAIT DE LA DEMANDE DE PPCMOI NUMÉRO 2022-00030 – PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) – LOTS 2 429 965, 2 768 252 ET 2 429 963 DU CADASTRE DU QUÉBEC – 155, RUE SAINT-PIERRE

CONSIDÉRANT que le premier projet de résolution numéro 378-07-22 visant l'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) a été entériné lors de la séance du Conseil municipal du 19 juillet 2022 pour l'édification d'un bâtiment multifamilial de 20 logements d'une hauteur de trois (3) étages sur les lots 2 429 965, 2 768 252 et 2 429 963 du cadastre du Québec sis au 155, rue Saint-Pierre;

CONSIDÉRANT qu'une consultation publique a eu lieu le 10 août 2022 où plusieurs citoyens ont émis leurs questions et points de vue à l'égard dudit projet de PPCMOI;

CONSIDÉRANT que le projet n'a pas fait l'objet d'une bonne acceptabilité sociale lors de la consultation publique;

CONSIDÉRANT que les intervenants du Service de l'Aménagement du territoire, du Développement économique et du Bureau de projets ont transmis les commentaires au promoteur du projet;

CONSIDÉRANT que le projet de révision fera l'objet de modifications significatives et jugées non accessoires;

**Affaires juridiques et Greffe**

Adresse postale  
147, rue Saint-Pierre  
Saint-Constant, QC J5A 0W6

450 638-2010  
greffe@saint-constant.ca

GN

CONSIDÉRANT que la nouvelle mouture du projet sera assujettie à nouveau à une démarche d'approbation en vertu du règlement sur les plans particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) et une nouvelle consultation publique devra être tenue:

Il est PROPOSÉ par madame Natalia Zuluaga Puyana APPUYÉE de madame Johanne Di Cesare ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De cesser le processus d'approbation de la demande de PPCMOI 2022-00030 visant les lots 2 429 695, 2 768 252 et 2 429 963 du cadastre du Québec pour un projet d'habitation multifamiliale de 20 logements.

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
(Signé)  
Jean-Claude Boyer, maire

\_\_\_\_\_  
(Signé)  
Me Sophie Laflamme, greffière

Copie certifiée conforme ce 22 septembre 2022

  
Me Geneviève Noël,  
Greffière adjointe